

Bulletin d'adhésion 2026

Citepa

Contact : adherents@citepa.org

Organisme ou société			
Secteur d'activité			
SIREN			
Adresse postale			

CONTACT PRINCIPAL

Nom		Prénom	
Date		Tél.	
Fonction		E-mail	
Service			

PERSONNES SOUHAITANT BÉNÉFICIER DES SERVICES AUX ADHÉRENTS

Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	

Tarification par collège HT (TVA 20%)

☐ Collège Associations, recherche
& enseignement : 750 € HT

☐ Collège Syndicats & fédérations
professionnelles : 2 500 € HT

☐ Collège Entreprises : 1 500 € HT

☐ Collège ONG : 1 500 € HT

Contribution volontaire
supplémentaire (HT) :

☐ 500 €

☐ 1 000 €

☐ 5 000 €

☐ 10 000 €

Bulletin d'adhésion 2026

Citepa

Contact : adherents@citepa.org

AVANTAGES ADHERENTS

Information Air & Climat

- **C'est dans l'air**

Chaque trimestre, les adhérents reçoivent le « C'est dans l'air », la lettre d'information du Citepa qui rassemble **l'essentiel de l'actualité Air & Climat**.

- **Accès à la base d'articles**

Plus de **1 500 articles et dossiers** issus de la veille politique, législative et scientifique du Citepa sur la pollution de l'air et le changement climatique sont accessibles en ligne.

- **Analyses du Citepa**

Plusieurs fois par an, le Citepa publie des **analyses approfondies** sur des sujets d'actualité Air & Climat, notamment lors des grandes conférences internationales (COP, etc.).

Evènements réservés aux adhérents

- **Journée d'études du Citepa**

Un rendez-vous annuel pour approfondir un thème majeur de l'actualité Air & Climat, rencontrer les experts et échanger entre pairs.

- **Petits-déjeuners du Citepa**

Des sessions courtes et interactives, en présentiel ou en ligne, pour faire le point sur un sujet scientifique ou réglementaire. Les supports des interventions sont ensuite mis à disposition des adhérents.

Support technique et réglementaire

- **Veille personnalisée**

Sur demande, les adhérents reçoivent un **bilan annuel personnalisé** des actualités réglementaires et techniques sur un thème de leur choix.

- **Expert référent**

Un **ingénieur expert** du Citepa est disponible pour un appui technique et réglementaire (jusqu'à une demi-journée par an).

- **Formations**

Les adhérents ont accès aux formations du Citepa à tarif préférentiel (-20%).

CONDITIONS D'ADHESION

L'adhésion au Citepa est annuelle et réservée aux personnes morales (organisations, fédérations, entreprises, associations) identifiées par une code SIREN unique. L'adhésion devient effective au paiement de la cotisation annuelle à régler avant l'assemblée générale. Sauf démission notifiée **deux mois avant la fin de l'année civile**, l'adhésion est **tacitement reconduite**. Les **avantages adhérents** sont accessibles à **tous les collaborateurs** de la même organisation.

- **Informatique et libertés**

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées par le Citepa pour le traitement de votre adhésion et la diffusion d'informations relatives à ses activités et services. Base légale : exécution du contrat d'adhésion. Vos données ne sont pas transmises à des tiers et sont conservées pendant la durée de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression à tout moment à adherents@citepa.org. En adhérant, vous autorisez la publication du logo de votre organisme sur le site du Citepa, sauf opposition de votre part.

Le bulletin d'adhésion est à renvoyer par mail à adherents@citepa.org